



HAL
open science

“ Into the wild ”: Convergences écologiques et sociologiques sur la perception de la naturalité des forêts de Chartreuse

Yoan Paillet, P. Le Quéau, B. Dodelin

► To cite this version:

Yoan Paillet, P. Le Quéau, B. Dodelin. “ Into the wild ”: Convergences écologiques et sociologiques sur la perception de la naturalité des forêts de Chartreuse. *Ingénieries eau-agriculture-territoires*, 2009, 57-58, pp.43-51. hal-02592214

HAL Id: hal-02592214

<https://hal.inrae.fr/hal-02592214v1>

Submitted on 15 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Into the wild » : convergences écologiques et sociologiques sur la perception de la naturalité des forêts de Chartreuse

Yoan Paillet^{a,b}, Pierre Le Quéau^c et Benoît Dodelin^d

Le livre « Into the wild » de Jon Krakauer, récemment adapté au cinéma par Sean Penn, raconte l'histoire d'un jeune américain qui renonce à la vie tranquille à laquelle le prédispose ses études pour une expérience ultime et solitaire, à la rencontre des espaces sauvages nord-américains. Si lors de cette expérience, la convergence entre nature « réelle » et nature « perçue » est effective car extrême, en va-t-il de même pour le visiteur d'espaces naturels ? Les espaces les « plus naturels » sont-ils ceux qui sont le plus perçus comme tels ? C'est la question que pose cet article.

La forêt constitue aux yeux du public la forme de paysage qui représente le mieux la nature sauvage (Delord, 2005). Le concept de naturalité est cependant problématique puisqu'il combine autant d'éléments subjectifs qu'objectifs. En ce sens, ce concept est éminemment pluridisciplinaire car il ne renvoie pas uniquement à des principes d'écologie, mais aussi à des notions de sociologie, d'éthique, voire d'anthropologie (Siipi, 2004). De ce fait, son utilisation en biologie de la conservation a été matière à controverse pour un certain nombre de scientifiques.

Pour les écologues, une définition couramment admise est celle résumée par Vallauri (2007) qui considère un gradient d'intervention humaine dont les extrémités sont une abstraction : plus le système est modifié par l'homme, moins il est naturel et inversement, sachant que des systèmes complètement dépourvus de nature, de même que dépourvus d'influence humaine n'existent pas (ou plus). Cette acceptation de la naturalité est un concept d'actualité particulièrement utilisé dans le domaine de la conservation de la nature. La protection des forêts, par exemple, fait fréquemment référence à la non-exploitation pour atteindre un objectif d'évolution libre d'un espace vers une plus grande naturalité (Gilg, 2004). La naturalité constitue ainsi un principe de base de la biologie de la conservation y compris dans les espaces naturels gérés (Povilitis, 2002). Ce type de situation nécessite des méthodes de quantification de la naturalité, tant pour obtenir un état

de référence que pour évaluer les effets des choix de gestion vis-à-vis des objectifs.

Parallèlement à une naturalité que l'on qualifiera d'« écologique » ou « experte », il existe une naturalité perçue dans le « sens commun ». Cette notion sociologique recouvre différents savoirs et/ou représentations, empruntés à différents registres – scientifique, culturel – circulant dans l'ensemble de l'espace social. Il s'agit autrement dit de ce qu'un acteur social « ordinaire » peut savoir et/ou s'imaginer à propos de la forêt et de la nature. D'un point de vue sociologique, la perception de la forêt mobilise des ressources cognitives et émotionnelles orientées par un cadre qui tient en une définition spécifique de la situation. Loin d'être passive, la perception est une construction dans laquelle interviennent toujours des éléments de représentation collective, culturelle et sociale qui la dépassent (Descola, 2005). Cette dimension subjective de la perception de la forêt a été abordée par plusieurs travaux dans les Alpes (Le Quéau, 2005 ; Le Quéau et Dodelin, 2007). Il apparaît ainsi trois « visions » socialement construites qui se superposent sur le même « objet », recoupant au moins en partie ce que Larrère et Larrère (1997) désignent par ailleurs comme trois « regards » portés sur la forêt :

(i) le regard de l'« initié », l'habitant du « pays », pour qui la forêt est étroitement intégrée à la production de la mémoire collective des habitants qui vivent à ses abords et ont revendiqué le droit de la « pratiquer » ;

Les contacts

a. Cemagref, UR EMGR, Écosystèmes montagnards, 2 rue de la Papeterie, 38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex

b. Cemagref, UR EFNO, Écosystèmes forestiers, Équipe Biodiversité, Domaine des Barres, 45290 Nogent-sur-Vernisson

c. Centre de sociologie des représentations et des pratiques

culturelles (EA 1967), UFR SHS – Université Pierre Mendès France, Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, BP 47, 38040 Grenoble cedex 9

d. 40 avenue Jean Jaurès, 69007 Lyon

(ii) le regard « esthétique », pour celui qui voit un « paysage », qui est essentiellement le fait des visiteurs vivant en milieu urbain et venus retrouver dans l'espace forestier des sensations où se confondent des souvenirs d'enfance et divers éléments de la culture (littéraire, cinématographique...);

(iii) le regard « informé » ou « expert », pour celui qui voit l'« écosystème », est plus résolument orienté vers l'objet car il est construit à partir des catégories scientifiques empruntées à l'écologie, à la géographie physique, etc.

Parmi ces différentes visions de la forêt, la perception d'un visiteur se situe à mi-chemin entre subjectivation (le « pays ») et objectivation (l'« écosystème »). Le « paysage » illustre typiquement cette position intermédiaire. Cependant, cette approche peut laisser penser que toute perception se résume finalement à une sorte de « projection » dans laquelle l'objet lui-même serait alors indifférent. Les différents publics, promeneurs et experts qui se croisent dans la forêt ne verraient-ils donc pas la même « chose » ?

De cette question émergent les trois objectifs de cette étude. Il s'agit tout d'abord de construire une grille de lecture écologique et sociologique commune et de valider une méthode de travail. Nous tenterons ensuite d'identifier les convergences et divergences entre la perception d'usagers de la forêt (des promeneurs) et celle de scientifiques, basée sur l'étude de l'écosystème. En d'autres termes, nous tenterons de savoir dans quelle mesure une naturalité perçue par le grand public (sentiment de nature) concorde avec une naturalité écologique définie à partir d'indicateurs scientifiques. Enfin, nous verrons comment cette

démarche peut apporter des outils d'aide à la décision pour les politiques publiques visant à préserver des espaces naturels forestiers.

L'originalité de ce travail, réalisé pour le conseil général de l'Isère, repose sur son approche interdisciplinaire. En effet, si des approches écologiques et sociologiques ont déjà été réalisées séparément, le croisement de perceptions n'a, à notre connaissance, jamais été entrepris.

Vers la construction d'une grille de lecture commune : matériels et méthodes

Site d'étude : la forêt domaniale de grande Chartreuse

L'étude repose sur la comparaison d'une forêt de montagne dont le bois est exploité classiquement – forêt du Col de Porte – et d'une réserve biologique intégrale – forêt de la Combe de l'If – où aucune exploitation forestière n'a eu lieu depuis au moins trente ans (tableau 1). Sur ces deux sites, nous avons procédé à une double analyse, écologique et sociologique, basée sur la définition d'une grille de lecture commune.

Naturalité écologique : le regard « expert »

Une description fine a été réalisée sur 5 placettes de chaque peuplement grâce au protocole de suivi des espaces naturels protégés (Grenet *et al.*, 2007). Ce protocole permet de caractériser une partie des espèces d'arbres rencontrées (composition), l'agencement spatial et les dimensions des

► Tableau 1 – Échantillons écologique et sociologique d'étude de la naturalité en forêt domaniale de Chartreuse.

	Combe de l'If	Col de Porte
Gestion	Réserve biologique intégrale, pas d'exploitation depuis 30 ans	Forêt domaniale de Chartreuse, exploitation classique en futaie irrégulière de montagne
Type forestier et localisation	Hêtraie sapinière d'accès difficile, uniquement à pied	Hêtraie sapinière bordant une petite station de ski, accessible facilement par la route
Exposition – Altitude moyenne	Sud – 1 340 m	Sud-est – 1 220 m
Surface forestière	50 ha	80 ha
Grille naturalité écologique	Description sur 5 placettes	Description sur 5 placettes
Grille sentiment de nature	Interrogation d'un échantillon de 30 visiteurs à l'entrée de la forêt	Interrogation d'un échantillon de 30 visiteurs à l'entrée de la forêt

arbres vivants et morts (structure) et l'influence de l'homme sur l'écosystème (fonctionnement). Cette description est complétée par des relevés de flore vasculaire et des piégeages d'insectes inféodés au bois mort (2 placettes par forêt).

La naturalité est évaluée par l'intermédiaire d'une grille d'indicateurs récemment mise au point et testée par plusieurs auteurs (Du Bus de Warnaffe et Devillez, 2002 ; Paillet et al., 2008). Chaque indicateur reçoit une note de 0 (naturalité faible) à 5 (naturalité forte, cf. les références précédemment citées pour les valeurs de seuils). La moyenne des indicateurs, déterminée pour chaque forêt, permet de calculer les valeurs des critères de naturalité de composition, de structure et de fonctionnement (tableau 2).

Sentiment de nature : le regard « esthétique »

Le sentiment de nature est apprécié au moyen d'une grille traduisant les indicateurs écologiques en des termes compréhensibles pour un public non averti. Du fait de cette traduction, les deux grilles ne se correspondent pas strictement (cf.

« Discussion », p. xx). Les différents indicateurs appellent une réponse quantifiée sur une échelle de 0 (pas du tout) à 5 (beaucoup), l'indication donnée pour expliciter cette échelle pouvant varier selon l'indicateur (claire vs. sombre ; clairsemée vs. dense ; etc. – tableau 2).

Tests statistiques

Les moyennes des indicateurs de naturalité écologique sont comparées au moyen d'un test paramétrique de Student (test t). Les indicateurs constants (écart-type nul) ne sont pas testés. Les moyennes des indicateurs de sentiment de nature sont comparées au moyen d'un test des rangs non paramétrique (test U). Les résultats sont considérés significatifs lorsque $p < 0,05$.

Résultats : vers une convergence des visions experte et esthétique

Valeur experte/naturalité écologique

La valeur de naturalité de la forêt exploitée du Col de Porte est significativement inférieure à celle de la forêt non exploitée de la Combe de l'If (moyen-

1. Hormis pour les indicateurs de naturalité de fonctionnement, pour lesquels l'échelle fonctionne dans le sens inverse. Bien entendu, cette différence a été prise en compte dans les calculs des valeurs de critères.

▼ Tableau 2 – Traduction de la grille de lecture écologique en grille de lecture sociologique.

	Grille de lecture « naturalité écologique »	Grille de lecture « sentiment de nature »
Naturalité de composition	Nombre d'espèces épiphytiques ^a	Présence de mousses et de lianes
	Nombre d'espèces xylobiontes ^b	Nombre d'animaux Variétés des espèces animales Rareté des espèces animales
	% recouvrement strate arboricole	Nombre d'essences Rareté relative des essences
	Intégrité phytocœnotique ^c	–
Naturalité de structure	Hétérogénéité verticale	Clarté Gros arbres Grands arbres
	Hétérogénéité horizontale	Densité Espacement Broussailles (entre les troncs)
	Nécromasse ligneuse/ha	Bois mort au sol Bois mort debout
	–	Forme des troncs
Naturalité de fonctionnement	Régime sylvicole Quantité de bois exploitée Interventions diverses Intensité de la pression touristique	Signalisation Fréquentation Trace d'exploitation Éloignement des accès

a. Espèces vivant sur les arbres.

b. Espèces dépendantes du bois mort pour une partie de leur cycle de vie.

c. Représentativité de la liste des espèces de la flore vasculaire relevées par rapport à une liste de référence.

nes de 2,4 et 3,2/5 respectivement ; $p < 0,0001$, tableau 3 et figure 1a). Les indicateurs qui différencient nettement les deux modalités sont la nécromasse ligneuse et l'ensemble des indicateurs de naturalité de fonctionnement (tableau 3). D'autre part, l'étude de la structure forestière (bois vivants) montre une dominance des arbres de fort diamètre (très gros bois) ainsi qu'une plus forte proportion en essences secondaires (autres que sapin, hêtre et épicéa ; cf. Grenet *et al.*, 2007, pour le détail de ces résultats) dans la forêt non exploitée. La différence observée entre les deux modalités de gestion est principalement la résultante du statut de protection de la réserve et donc de l'absence d'exploitation.

Valeur commune/sentiment de nature

Le sentiment de nature est significativement plus fort chez les visiteurs de la forêt non exploitée que chez ceux de la forêt exploitée (moyennes de 3,2 et 2,8/5 respectivement ; $p < 0,01$, tableau 4 et figure 1b). Comme pour la grille écologique, c'est le critère du « fonctionnement » qui différencie le plus significativement les deux forêts : à l'exception des traces de coupe (des troncs séchaient sur le bord du chemin qui conduit à

la Combe de l'If, cf. « Discussion », p. xx), la forêt de la Combe de l'If paraît plus « naturelle » parce qu'elle est moins fréquentée et qu'elle ne comporte pratiquement pas de panneaux de signalisation. En ce qui concerne la structure, cette forêt est également perçue comme plus sombre et composée d'arbres plus gros. Enfin, la présence animale est estimée plus importante et plus diversifiée dans la forêt de la Combe de l'If que dans la forêt du Col de Porte.

Discussion : une naturalité, des naturalités

La construction et la mise en œuvre d'une grille commune d'évaluation écologique et sociologique de la naturalité met en évidence trois types de résultats : tout d'abord des réflexions sur la traduction d'une grille à l'autre, puis des convergences et des divergences de regards, pour aboutir à une vision dualiste de la naturalité.

Traduttore traditore (« traducteur, traître »)

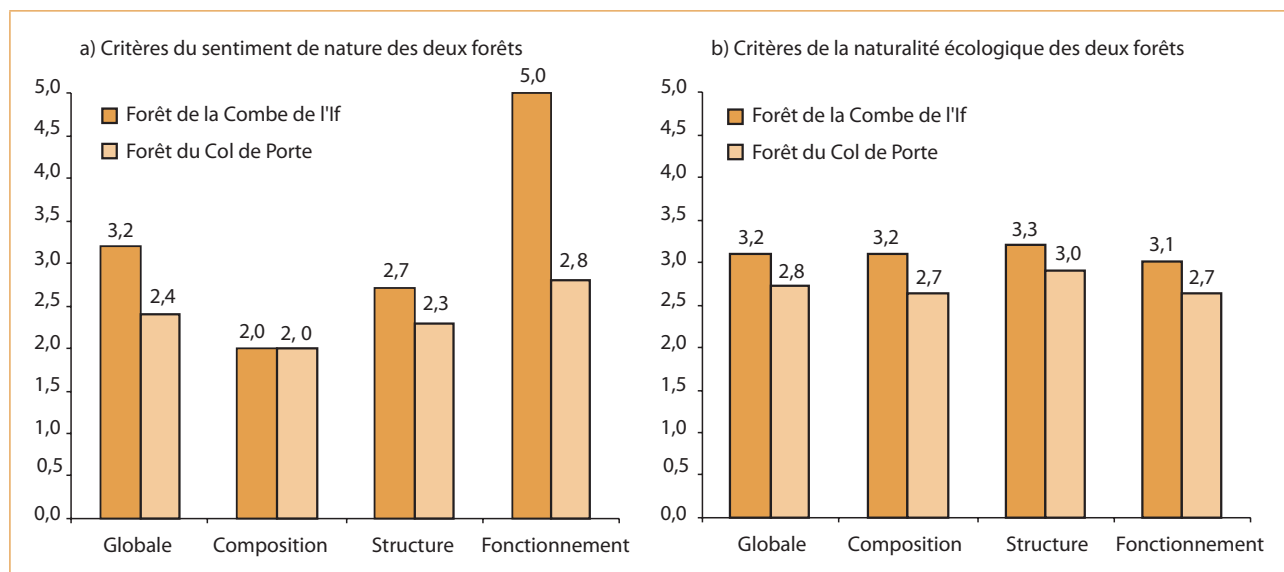
Si l'on en croit cet adage populaire, toute traduction est la condition d'une meilleure compréhension anthropologique car elle contribue à l'élaboration

▼ Tableau 3 – Résultats de l'évaluation de la naturalité écologique (n.s. : test non significatif).

Critères	Indicateurs	Moyenne Col de Porte (+/- écart type, n = 5)	Moyenne Combe de l'If (+/- écart type, n = 5)	Test t
Naturalité de composition	Nombre d'espèces épiphytiques	0,0 (+/- 0)	0,0 (+/- 0)	–
	Nombre d'espèces xylobiontes (sur 2 placettes)	2,0 (+/- 0)	1,5 (+/- 0,7)	n.s.
	% de recouvrement de la strate arborescente occupé par les espèces natives	5,0 (+/- 0)	5,0 (+/- 0)	–
	Intégrité phytocœnotique	1,0 (+/- 0)	1,2 (+/- 0,4)	n.s.
	Moyenne naturalité de composition	2,0 (+/- 0)	2,0 (+/- 0,2)	n.s.
Naturalité de structure	Hétérogénéité verticale	4,6 (+/- 0,5)	4,0 (+/- 0,7)	n.s.
	Hétérogénéité horizontale	2,0 (+/- 0)	2,0 (+/- 0)	–
	Nécromasse ligneuse	0,4 (+/- 0,9)	2,2 (+/- 1,3)	< 0,05
	Moyenne naturalité de structure	2,3 (+/- 0,4)	2,7 (+/- 0,6)	n.s.
Naturalité de fonctionnement	Régime sylvicole	4,0 (+/- 0)	5,0 (+/- 0)	–
	Export / Production ligneuse	3,0 (+/- 0)	5,0 (+/- 0)	–
	Interventions diverses	4,0 (+/- 0)	5,0 (+/- 0)	–
	Intensité de la pression touristique	0,0 (+/- 0)	5,0 (+/- 0)	–
	Moyenne naturalité de fonctionnement	2,8 (+/- 0)	5,0 (+/- 0)	–
Valeur de naturalité écologique		2,4 (+/- 0,1)	3,2 (+/- 0,2)	< 0,0001

▼ Tableau 4 – Résultats de l'évaluation du sentiment de nature (n.s. : test non significatif).

Critères	Indicateurs	Moyenne forêt exploitée (n = 30)	Moyenne forêt non exploitée (n = 30)	Test U
Naturalité de composition	Nombre d'animaux	3,0	3,8	< 0,05
	Variété des espèces animales	3,0	3,7	< 0,05
	Nombre d'espèces animales rares	1,7	2,2	n.s.
	Nombre d'essences	3,6	4,0	n.s.
	Nombre d'essences rares	1,7	2,5	n.s.
	Mousses et lianes	2,9	2,8	n.s.
Naturalité de structure	Densité (dense à clairsemé)	3,9	4,3	n.s.
	Clarté (clair à sombre)	3,0	3,8	< 0,05
	Espacement (régulier à irrégulier)	3,3	3,7	n.s.
	Gros arbres	3,5	4,1	< 0,05
	Grands arbres	4,2	4,4	n.s.
	Forme des troncs (droits à irréguliers)	1,9	2,5	n.s.
	Broussailles	2,6	2,7	n.s.
	Bois mort au sol	2,6	2,7	n.s.
	Bois mort debout	1,8	1,9	n.s.
Naturalité de fonctionnement	Signalisation	3,6	1,9	< 0,05
	Fréquentation	3,7	2,5	< 0,05
	Traces d'exploitation	3,0	3,8	< 0,05



▲ Figure 1 – Comparaisons des valeurs de naturalités obtenues par les deux grilles de lecture.

2. Réserve biologique intégrale.

d'un « monde commun ». C'est précisément sur ce point qu'insistent les sociologues de la science et des techniques : un fait scientifique ne devient une « découverte », voire une véritable innovation, qu'en devenant un fait social.

Il n'est cependant pas possible de transposer simplement certains concepts de l'écologie sans opérer quelque distorsion préjudiciable à leur signification initiale : traduire une expression quelconque revient à la transposer d'un monde à l'autre. Cette difficulté est sans doute accrue par le fait que la grille écologique retenue pour réaliser notre étude a constitué un point de départ pratique et non méthodologique. La traduction n'est parfois qu'une simple transposition des termes écologiques. Par exemple, l'indicateur relatif à la nécromasse ligneuse est rendu au travers de questions portant sur le bois mort au sol et debout. Mais la traduction est plus complexe quand il s'agit de faire correspondre un rapport (hétérogénéités horizontale et/ou verticale) avec une impression synthétique (densité, clarté). Par ailleurs, certains indicateurs de la grille écologique, comme l'intégrité phytocœnotique, n'ont pas pu être traduits, tandis que des indicateurs de perception ont été ajoutés (présence animale, forme des troncs). À proprement parler, les deux grilles ne correspondent donc pas exactement, indicateur par indicateur ; en revanche, ces différents indicateurs définissent les mêmes critères de composition, de structure et de fonctionnement.

Il n'a donc pas été question de produire une grille écologique *ad hoc* pour tenir compte d'une nécessaire adaptation aux impératifs sociologiques. Tout laisse cependant penser qu'une traduction « seconde », du sociologique vers l'écologique, est possible. Si l'expérience doit être reconduite, c'est sans doute dans cette direction qu'il faudra améliorer notre outil.

Convergences...

Malgré ces difficultés, il apparaît, d'une part, que les deux grilles permettent d'objectiver une différence de naturalité et de sentiment de nature entre les deux forêts et, d'autre part, que ces deux points de vue convergent (figure 1).

C'est remarquable si l'on prend en considération le profil global des deux forêts : si les deux grilles ne coïncident pas exactement, indicateur par indicateur, elles comportent les trois mêmes critères. Or, la naturalité de fonctionnement est, du point de vue des experts comme celui du grand public, le critère le plus discriminant des deux

forêts, et d'ailleurs, c'est aussi celui qui présente le moins de problèmes de traduction : l'absence de signalisation et de trace de coupe et la faible fréquentation sont les premiers indicateurs qui dénotent naturalité et sentiment de nature. La naturalité de structure, ensuite, est le second critère de discrimination des deux forêts, étant entendu que les deux points de vue convergent sur l'indicateur des « gros bois ». Enfin, la naturalité de composition est l'indicateur sur lequel la perception d'une différence entre les deux forêts est la moins sensible, tant du point de vue expert que du point de vue visiteur.

... et divergences

Les points de divergence ne sont pas moins intéressants à considérer. C'est notamment le cas du bois mort qui détermine une différence de naturalité écologique entre les deux forêts mais ne constitue pas un point de divergence pour ce qui concerne le sentiment de nature. Il faut cependant souligner que les publics se promenant aux abords des espaces naturels sensibles (ou RBI³), comme celui de la Combe de l'If en l'occurrence, ne sont pas, par définition, invités à sortir des sentiers battus pour explorer le cœur du site forestier dans lequel ont été réalisés les relevés écologiques. Par ailleurs, certaines caractéristiques ponctuelles du milieu peuvent influencer la perception : l'enquête sociologique a été effectuée à l'entrée de la vallée conduisant à la Combe de l'If. Cette vallée connaît une exploitation forestière classique de montagne et en l'occurrence, du bois était stocké au bord du chemin conduisant à la combe, ce qui a conduit au résultat contradictoire concernant l'indicateur « traces d'exploitation » (tableau 4).

Pour conclure : naturalité, une vision dualiste

Pour les Anglo-Saxons, le terme naturalité englobe trois notions : le terme « *wilderness* » définit un espace dont l'homme est absent ; « *wildness* » correspond à l'espace libre de toute influence humaine ; tandis que « *naturalness* » désigne une naturalité de fonctionnement biologique et écologique (Landres *et al.*, 2000). Il faut ainsi considérer la naturalité comme un critère multidimensionnel. Son utilisation en biologie de la conservation doit tenir compte du fait que ce terme reste imparfait et polysémique car il utilise à la fois des aspects constitutifs (composition, structure, fonctionnement) et historiques de l'écosystème.

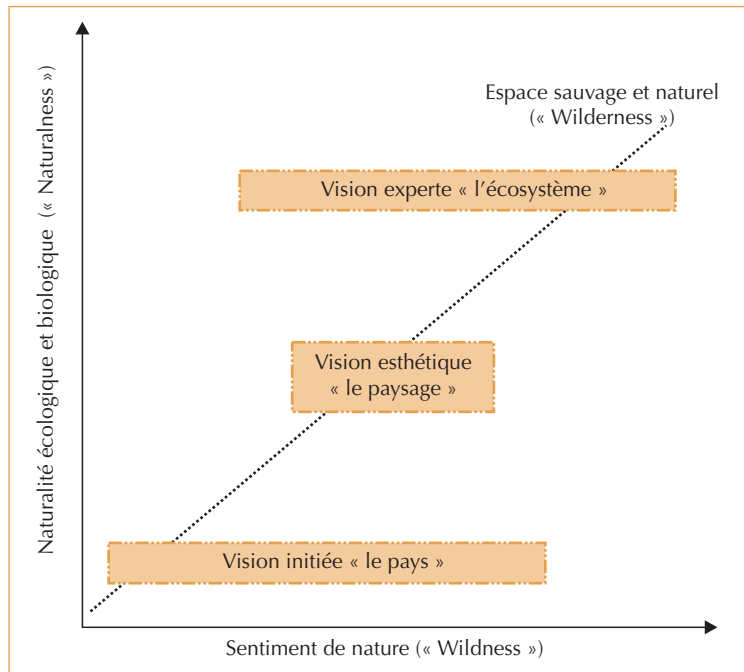
Dans ce cadre, l'étude des convergences et des divergences dans le contexte particulier des forêts de Chartreuse nous amène à repositionner les différentes visions « experte », « esthétique » et « initiée » dans le diagramme proposé par Landres *et al.* (2000) – figure 2, à l'exclusion des « habitants » qui n'ont pas été interrogés lors de cette étude. Pour ce qui est des « experts » et des « promeneurs », nous constatons une convergence de perception pour les deux forêts étudiées. Cela suffit à relativiser le préjugé courant selon lequel le sentiment de nature est indifférent à la naturalité écologique, et la perception de la forêt par le profane pure « projection ». Cela ne veut pas dire pour autant que les différents publics « voient » la même chose, mais notre enquête n'aborde pas la question des valeurs associées aux perceptions. Tout ce que l'on sait du point de vue sociologique, c'est que, dans les deux échantillons sondés, les trois quarts des visiteurs interrogés se déclarent favorables à une forêt plutôt « naturelle »... ce qui ne constitue pas vraiment une information surprenante. Le promeneur qui vient chercher le repos ou la détente dans une forêt est en effet sensible à certains traits caractéristiques qui recoupent la description que peut en faire un expert, même si des publics différents peuvent rechercher des degrés de naturalité différents. À cet égard, les centres d'intérêts des différents visiteurs de ces forêts sont variables (figure 2) :

– l'« expert » recherche à la fois des hauts-lieux de naturalité écologique, la plupart du temps éloignés des centres d'activités humaines. Cependant, certains contre-exemples comme les réserves de la forêt de Fontainebleau montrent que la position du centre d'intérêt n'est pas stricte ;

– l'« initié », non interrogé dans cette étude, recherchera plutôt des lieux de naturalité modérée, où l'empreinte d'une culture est forte et où le sauvage reste minoritaire. Cependant, il faut encore une fois relativiser cette vision car, en montagne, le sentiment de nature peut être fort, y compris dans des paysages fortement modifiés par l'homme ;

– l'« esthète », comme évoqué plus haut, occupe une position intermédiaire ; il focalisera ses centres d'intérêt sur des espaces qui rassemblent des caractéristiques de naturalité écologique et un sentiment de nature plutôt élevé, sans qu'il soit maximal.

Notre question de départ était donc de savoir si les différents visiteurs des forêts de Chartreuse avaient



▲ Figure 2 – Dualité du concept de naturalité : naturalité écologique, sentiment de nature et espace sauvage et naturel (modifié d'après Landres *et al.*, 2000). Les encadrés sont positionnés en fonction des centres d'intérêt sur lesquels portent les différents types de regards (cf. texte pour les définitions).

une perception commune de ces espaces. En définitive, plutôt qu'une vision commune, il s'agit d'une vision à la fois convergente et dualiste : convergente, car elle recouvre les mêmes critères que la vision soit experte ou esthétique ; dualiste, car la perception d'un espace naturel ou sauvage relève à la fois d'une naturalité écologique et d'un sentiment de nature (figure 2).

Ce dernier point est important à considérer pour les instances en charge de la gestion d'espaces forestiers protégés (ONF³, parcs nationaux, conseils généraux...). La valeur de naturalité d'un patrimoine forestier ne tient pas uniquement à sa capacité à protéger un écosystème ou un ensemble d'espèces, mais aussi au sentiment de nature qui lui est associé. Ainsi, toute politique de protection d'un espace sera mieux acceptée et donc d'autant plus efficace que la valeur naturelle attribuée par un public non scientifique sera prise en compte. Cela permettrait d'anticiper des conflits d'usage tels que ceux rencontrés dans de récentes études, par exemple dans les massifs de l'Orgère ou des Écouges (Le Quéau, 2005 ; Le Quéau et Dodelin, 2007). □

3. Office national des forêts.

Remerciements

Nous remercions Philippe Boquerat (ONF Chartreuse), Gérard Remillier (ONF Vercors), Roland Goussard (conseil général de l'Isère) et Clémentine Bligny (ONF Isère) pour leurs conseils avisés sur le terrain et pour la mise à disposition des données. Merci également à Gwenaël Phillippe pour sa relecture du manuscrit. Cette étude a été financée par le conseil général de l'Isère et le parc naturel régional de Chartreuse dans le cadre des soutiens à projets de recherches 2006 de ces organismes.

Résumé

Le concept de naturalité est très largement utilisé pour quantifier la valeur conservatoire des forêts. Parce que ce concept recouvre des notions écologiques aussi bien que sociologiques, nous avons utilisé une approche interdisciplinaire pour quantifier le degré de naturalité de deux forêts de Chartreuse, l'une exploitée et l'autre non exploitée. Le but de l'étude était de savoir si les différences mesurées par des indicateurs écologiques concordaient avec la vision du public. Nous avons traduit le langage scientifique en des termes plus facilement compréhensibles par le public, puis nous avons interrogé trente visiteurs dans chaque forêt. Par de nombreux aspects, les perceptions écologique et sociologique convergent, malgré l'imperfection de la traduction de certains termes scientifiques. Le public semble être en mesure de faire la différence entre différents degrés de naturalité. L'associer à des problématiques de gestion forestière conservatoire peut donc améliorer la compréhension réciproque et éviter des conflits potentiels.

Abstract

Naturalness is widely used to assess the conservation value of forest ecosystems. As this concept encompasses ecological as well as sociological aspects, we adopted an inter-disciplinary approach to our study of naturalness in two Chartreuse forests (one managed and one unmanaged). The aim was to know whether differences between the two forests assessed through measured ecological indicators and public perception converged. We translated scientific language into more easily accessible terms, then interviewed 30 visitors in each forest. Many ecological and sociological perceptions did converge, even though some scientific terms could not be fully transposed. The general public seems to be able to differentiate between degrees of naturalness. Involving them in forest conservation issues could enhance understanding and avoid potential conflict.

Bibliographie

- DELORD, J., 2005, La « sauvagerie » : un principe de réconciliation entre l'homme et la biosphère, *Nature, Sciences, Sociétés*, vol. 13, p. 316-320.
- DESCOLA, P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, Paris.
- DU BUS DE WARNAFFE, G., DEVILLEZ, F., 2002, Quantifier la valeur écologique des milieux pour intégrer la conservation de la nature dans l'aménagement des forêts : une démarche multi-critères, *Annals of Forest Sciences*, vol. 59, p. 369-387.
- GILG, O., 2004, *Forêts à caractère naturel*, Atelier Technique des Espaces Naturels, 96 p.
- GRENET, J., CROUZAT, E., PAILLET, Y., FUHR, M., BRUN, J.-J., 2007, En quoi la gestion forestière influe-t-elle sur la composition et la structure des peuplements forestiers ? – Une étude de cas dans les Alpes du Nord, in : *REGEFOR 2007, Atelier Recherche et Gestion Forestière « Forêts mélangées : quels scénarios pour l'avenir ? »*, Nancy, France, 26-28 juin 2007.
- LANDRES, P.-B., BRUNSON, M.-W., MERIGLIANO, L., SYDORIAK, C., MORTON, S., 2000, Naturalness and Wilderness : The Dilemma and Irony of Managing Wilderness, *USDA Forest Service Proceedings*, vol. RMRS-P-15-vol-5, p. 377-381.
- LARRÈRE, C., LARRÈRE, R., 1997, *Du bon usage de la nature*, Aubier coll. Alto, Paris.
- LE QUÉAU, P., 2005, *Les représentations sociales de la forêt*, L'Observatoire de la forêt de l'Or-gère, Parc National de la Vanoise.
- LE QUÉAU, P., DODELIN, B., 2007, *Perception des Espaces Naturels Sensibles*, Service environnement du conseil général de l'Isère, Laboratoire d'écologie alpine (université de Chambéry), Centre de sociologie des représentations et des pratiques culturelles (université Grenoble II).
- PAILLET, Y., ARCHAU, F., BRETON, V., BRUN, J.-J., 2008, A quantitative assessment of the ecological value of sycamore maple habitats in the French Alps, *Annals of Forest Science*, vol. 65, n° 7.
- POVILITIS, T., 2002, What is a natural area ?, *Natural Areas Journal*, vol. 22, n° 1, p. 70-74.
- SIPI, H., 2004, Naturalness in biological conservation, *Journal of Agricultural & Environmental Ethics*, vol. 17, n° 6, p. 457-477.
- VALLAURI, D., 2007, *Biodiversité, naturalité, humanité. Application à l'évaluation des forêts et de la qualité de la gestion*, rapport scientifique WWF, Marseille, 86 p.